

**Réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles  
Hausse de taxes prévue de 43 % en Chaudière-Appalaches**

***Saint-Georges, le mardi 20 décembre 2016* — Une firme externe vient de confirmer les appréhensions des producteurs agricoles : la grande majorité d'entre eux subira d'importantes hausses de taxes en 2017. La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches rencontre aujourd'hui la presse régionale à Sainte-Marie pour déplorer la situation.**

Déjà en avril, peu après le discours sur le budget 2016-2017, l'Union des producteurs agricoles estimait que la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) entraînerait une hausse des taxes de 30 % à 40 % pour 83 % des producteurs. De son côté, le ministre de l'Agriculture, M. Pierre Paradis, a prétendu devant le Congrès général de l'UPA, le 1<sup>er</sup> décembre dernier, que seulement 1% des producteurs subiraient une augmentation, de l'ordre de 113 \$ en moyenne.

L'Union des producteurs agricoles a donc confié à une firme externe, Raymond Chabot Grant Thornton, le soin de mettre fin à la guerre de chiffres. Conclusion : la crainte des producteurs agricoles est confirmée. Sur 62 dossiers complets de taxes scolaires et municipales amassés parmi les producteurs de la Chaudière-Appalaches, on remarque une augmentation moyenne de 752 \$ pour une hausse moyenne de 43 %. « Presque tous voient leurs taxes augmenter de plusieurs centaines de dollars et pour certains, cette hausse se situe dans les quatre chiffres! », déplorait M. Paul Doyon, président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Plusieurs organisations partagent les inquiétudes des producteurs agricoles, dont la Fédération québécoise des municipalités et la Coop fédérée. Dans la région, la Chambre de commerce régionale de la Chaudière-Appalaches et plus d'une trentaine de municipalités avaient, en date d'aujourd'hui, signalé leur appui aux revendications des producteurs agricoles.

« Le ministre de l'Agriculture, M. Pierre Paradis, dément toujours nos estimations, confirmées par une firme reconnue et par diverses autres organisations. La semaine dernière, la population québécoise a une nouvelle fois pu constater le profond mépris du ministre Paradis envers les

producteurs agricoles qui subiront des hausses, en les qualifiant de multimillionnaires qui pourront passer Noël quand même. Nous sommes vraiment déçus de l'entêtement de Pierre Paradis dans ce dossier. Nous avons vraiment hâte de pouvoir compter sur quelqu'un au sein du gouvernement qui porte le développement de l'agriculture à cœur!», de conclure M. Doyon.

### **À propos de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches**

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches regroupe et représente les 9175 producteurs agricoles propriétaires des 5613 fermes sur le territoire des 10 MRC de la région administrative de la Chaudière-Appalaches.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches contribue à l'amélioration continue et durable de la qualité de vie de tous les producteurs agricoles et forestiers de la Chaudière-Appalaches, en agissant afin de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux. L'UPA est une organisation syndicale professionnelle, qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

- 30 -

Source :  
Frédéric Poulin  
Responsable des  
communications  
Fédération de l'UPA de la  
Chaudière-Appalaches  
[fpoulin@upa.qc.ca](mailto:fpoulin@upa.qc.ca)  
2550, 127<sup>e</sup> Rue  
Saint-Georges (Québec) G5Y  
5L1  
418 228-5588 - 1 888-938-3872  
[chaudiere-appalaches.upa.qc.ca](http://chaudiere-appalaches.upa.qc.ca)

